

## Élections CNU 2011

### Profession de foi du SNESUP, avec la participation du SNCS

Vous allez voter pour le Conseil National des Universités (CNU) du 12 septembre au 12 octobre 2011.

Les attributions du CNU concernent la gestion individuelle des carrières (qualifications, promotions, ...) et une nouvelle mission – qui modifie profondément le rôle du CNU – a été instaurée par le décret de 2009 : l'évaluation des enseignants-chercheurs. Les projets de décrets CNU et statut de 2008 prévoyaient de dessaisir le CNU de plusieurs de ses prérogatives (promotions, CRCT et reclassements). Le CNU se serait trouvé réduit à n'avoir pour attributions que les qualifications et une nouvelle tâche, l'évaluation individuelle. Le mouvement de 2008-2009 a permis de faire échec en partie à ces projets.

Le CNU est une des dernières instances décisionnaires composée majoritairement d'élus, principalement sur des listes syndicales. Le fonctionnement collégial, les débats contradictoires, les prises de décision par un vote à la majorité dérangent le pouvoir en place dont un des buts est la disparition de toute référence à l'élection de - et par les - pairs, et son remplacement par des instances nommées, encourageant des lobbies, favorisant le localisme et toutes ses dérivées.

#### **Pour se défendre dans un CNU réaffirmé, pluraliste et collégial**

Les élus SNESUP et SNCS défendront dans le prochain mandat – comme ils l'ont fait dans le précédent – toutes les missions du statut d'enseignant-chercheur et agiront pour que toutes les tâches soient reconnues : la recherche envisagée dans la pluralité de ses formes, de ses disciplines et de ses écoles de pensée, l'enseignement sous tous ses aspects disciplinaires, pédagogiques et professionnalisants, et les responsabilités collectives à tous les niveaux, qu'elles soient scientifiques, pédagogiques ou administratives.

Les élus SNESUP et SNCS, assumeront, dans chaque section CNU, toutes leurs missions et protégeront les collègues des risques de modulation à la hausse des services, dans un fonctionnement démocratique et transparent. Ils veilleront à considérer les conditions particulières rencontrées par les collègues, notamment ceux se trouvant isolés ou dans des composantes excentrées, à tenir compte, dans le déroulement de carrière des EC, des activités professionnelles antérieures à leur recrutement et à défendre les axes disciplinaires ou interdisciplinaires en toute indépendance, en respectant/intégrant l'évolution des idées pour faire progresser les disciplines.

**En prolongement des actions, les élus SNESUP et SNCS combattront au sein du CNU, de la CP-CNU, les attaques contre le service public et contre le statut de fonctionnaire d'Etat, contre la collégialité et contre la représentation par les pairs. Ils opposent démocratie, coopération et collégialité à la mise en concurrence à tous les niveaux.**

L'enseignement supérieur subit une profonde mutation, accélérée par la loi LRU et le Grand Emprunt, qui fait exploser les cadrages nationaux des missions des établissements, des statuts et conditions de travail des Enseignants Chercheurs, ainsi que des formations.

La déclinaison en EquipeX, LabeX, IdeX du Grand Emprunt vise à une mainmise du pouvoir et des intérêts qu'il représente sur les orientations de la recherche et des formations. Avec les résultats connus des appels d'offre, la déstructuration profonde du paysage de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche se confirme, risquant de faire de certains territoires des déserts scientifiques, excluant la plupart des personnels des processus et des lieux de décision et augmentant la précarité.

Dans le même temps, la volonté de mettre en œuvre la Révision Générale des Politiques Publiques dans les opérateurs de l'Etat vise à supprimer des emplois dans l'enseignement supérieur et la recherche, en contradiction avec l'engagement de non suppression d'emplois arraché en 2009.

C'est notre modèle d'enseignement supérieur et de recherche qui est en cause.

Le SNESUP, le SNCS et leurs élus défendent le service public de l'enseignement supérieur et de la recherche, dont l'indépendance est menacée.

## **Les candidats présentés par le SNESUP avec la participation du SNCS s'engagent,**

- à défendre un fonctionnement éthique, transparent et démocratique du CNU, en garantissant la **collégialité des débats et des décisions**, en exigeant 2 rapporteurs par dossier désignés par le bureau, et exigent deux rapporteurs différents à chaque renouvellement de demande de qualification,
- à mettre en débat parmi l'ensemble des collègues de la spécialité des critères d'appréciation des dossiers, prenant en compte l'ensemble des activités des intéressés - enseignement, recherche et tâches collectives en lien avec leur contexte d'exercice - et à communiquer ces critères sur le site du SNESUP.
- à mettre également en débat et à rendre publiques les règles de fonctionnement des sections traitant par exemple le cas de candidature de l'un des membres
- à être à la disposition des candidats pour conseils et informations dans le respect de la confidentialité des débats, en communiquant les résultats des sessions et en rédigeant les comptes-rendus.
- à examiner, en toute indépendance vis-à-vis du nombre d'emplois mis au concours, les candidatures à la qualification en fonction des seuls travaux et activités
- à œuvrer pour un réel droit à l'obtention de CRCT
- à respecter les règles de déontologie, comme ils l'ont toujours fait sans attendre leur officialisation dans un décret, et à combattre les tentatives d'exclusion.
- à ne pas user de leur position d' élu à des fins d'auto-promotion
- à ne pas considérer comme référence, dans un contexte où la politique des restructurations universitaires rend les conditions de travail très différentes d'un établissement à l'autre, les dossiers des collègues dont les conditions d'exercice sont hors du commun : chaire d'excellence, IDEX...

**Les candidats combattront les classements lapidaires A, B, C ou tout autre grille d'évaluation sous forme de nombres ou lettres lors des évaluations individuelles. L'activité des EC n'est pas réductible à des nombres. Les élus SNESUP et SNCS s'opposeront à ce que leur activité soit détournée pour mettre en place des sanctions ou une modulation de services.**

Les candidats SNESUP et SNCS proposeront dans chaque section CNU des référentiels d'évaluation respectueux de la diversité de situations. Ils s'engagent à faire connaître les pratiques de chacune des sections, afin d'éviter une trop grande hétérogénéité des conditions d'évaluation et de promotion. Ils n'accepteront pas l'évaluation par l'AERES de leurs procédures définies collectivement et souverainement par les sections. Ils s'associeront aux actions pour que l'évaluation des collectifs de recherche soit retirée à l'AERES et confiée au CNU et au CNRS, comme la loi le permet, afin de ne pas couper l'évaluation individuelle de celle des structures. Ils mettront tout en œuvre pour que le CNU retrouve sa prérogative de traitement des reclassements et pour que l'attribution des PES lui soit dévolue, mettant fin ainsi à une opacité totale.

## **Des listes ouvertes**

**SNESUP et SNCS proposent des listes visant la parité de candidates et de candidats, engagés dans leurs activités scientifiques et pédagogiques, représentatifs de la diversité des établissements, des thématiques et approches de leurs champs disciplinaires et refusant les exclusives. Ces candidates et candidats défendront l'identité de leurs disciplines, notamment celles menacées par les réformes gouvernementales, comme les LSHS.** Pour assurer l'existence d'une pensée critique, ils s'attacheront à prendre en compte les recherches pluridisciplinaires, et à permettre tant le développement des recherches appliquées, que des recherches fondamentales dans toutes les sciences.

**Par leur implication au niveau local ou national, que ce soit dans les syndicats de la FSU, dans le monde associatif, dans les associations de spécialistes ou dans la vie universitaire, les candidates et candidats sont engagés pour la défense du service public d'enseignement supérieur et de recherche.**

**Pour vous défendre,  
pour imposer la collégialité,  
pour donner toute sa place au CNU dans la gestion nationale des carrières**

**Votez pour les listes présentées par le SNESUP et le SNCS**